

SYNCRA
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Compte-Rendu
Mardi 8 février 2022
10h – 12h
Visio conférence

Présents : Gilles Giora, Alexandre Giudicelli, Christophe Baudin, Guillaume Clément, Ludovic Couailler, Florence Mignot, Philippe Raquidel, Hervé Ferrat, Nathalie Coulpier, Marielle Janson-Charrier, ;

Excusés : Yannick Macheix, Eddy Graton, Renaud Andrieux, Vincent Bernier, Fabrice Erval,;

1. Compte rendu du CA datant du 7 décembre 2021

Le compte-rendu du Conseil d'administration du SYNCRA s'étant déroulé le 7 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Point agenda

Les prochains conseils d'administration du SYNCRA se tiendront :

- Mardi 19 avril (10h-12h)
- Mercredi 7 septembre (10h-12h)
- Mardi 6 décembre (10h-12h)

L'organisation pratique se fera à l'aune de la situation sanitaire.

3. Tour d'horizon sur l'activité

Le début de l'année est mitigé. Certaines administrations territoriales tournent au ralenti. Plus précisément, la région Centre-Val de Loire et la région Auvergne Rhône Alpes sont à un bon niveau.

Globalement, selon les activités, les observations sont nuancées. Il est à souligner que l'ITV et le curage connaissent une activité plus soutenue.

4. Actualités FNSA

Point Identité

Suite à la présentation des propositions (MAIAGE vs HYGIELIS) lors de l'AG FNSA en octobre 2021, des échanges approfondis ont été consacrés aux adhérents afin de recueillir leur ressenti et les commentaires. Outre un accueil positif pour un changement d'identité, pour une modernisation (ce que nous avons perçu lors des GT), « MAIAGE » est principalement ressorti. Des critiques constructives sont venues alimenter les réflexions sur la signature visuelle, les couleurs, la taille du logo (un potentiel d'identification au secteur intéressant, à ne pas négliger), la police de caractère.

L'idée de base est d'abandonner l'acronyme FNSA dont l'utilisation n'est pas moderne, pour éviter la confusion avec la FNSEA, et pour sortir de l'unique référence à l'assainissement, les activités de la branche étant beaucoup plus vastes.

Lors du dernier CODIR de la FNSA, le 22 décembre dernier, la question fondamentale posée consistait à faire un choix de continuer les travaux. Les membres du Codir ont donné mandat pour une présentation de la proposition de logo, nom et de base line au Conseil d'Administration de ce jour.

Pour autant, il a été demandé avant toute future communication sur la nouvelle identité, d'avoir une idée claire et précise du message et des éléments de langage à transmettre ; pourquoi changer de nom ? qu'est-ce que cela pourra apporter à la FNSA ? à qui s'adresse-t-on ? quelles sont les valeurs, les fondamentaux, les missions et les nouvelles ambitions de la FNSA ?

Le choix de ces messages clés devra être cohérent avec le besoin de visibilité, de spécialité, d'attractivité, d'utilité et de fierté des métiers de la branche. Le changement de nom, logo et de base line devra avoir pour conséquence de modifier aussi les chartes graphiques des syndicats affiliés. Il est souligné que les noms de ces derniers seront conservés.

Point social

Le CQP (certificat de qualification professionnelle) AMI est très peu reconnu et fait donc l'objet d'une réécriture afin d'être dorénavant découpé en blocs de compétences conformément à la réglementation en vigueur pour être inscrit au RNCP.

Le CEP (contrat d'études prospectives) initiés avec la branche des 3D, la DGEFP (Délégation Générale à l'emploi et à la formation professionnelle) et l'OPCO EP et mis en œuvre par le prestataire CG conseil, poursuit ses travaux auprès des adhérents des deux branches afin d'établir un état des lieux économique et social et d'en dégager certains outils dont une cartographie des métiers en cours de finalisation.

Enfin, le point d'actualité important concerne les NAO (négociations annuelles obligatoires) relatives aux salaires qui ont débuté le 5 janvier et le 18 janvier et se poursuivront le 22 février prochain.

5. Actions SYNCRA

Questionnaire adhérents (voir pièce-jointe pour la synthèse)

Les administrateurs font une analyse du questionnaire adressé aux adhérents au cours du premier semestre de l'année 2021. 8 répondants au total ce qui ne permet pas une analyse concluante. Néanmoins, ce type de questionnaire peut être réitéré annuellement en le reprenant avec des questions ouvertes incitant les adhérents à livrer leurs commentaires sur les thématiques RH, assurance, participation à la commission technique, formation, image, recrutement. Florence Mignot et Gilles Giora auront en charge de jeter les bases du prochain questionnaire.

Une réflexion est posée pour transformer ce questionnaire en enquête périodique en choisissant des indicateurs représentatifs afin de donner un état des lieux dynamique tous les trimestres. L'objectif est que les adhérents répondent à moins d'une dizaine de questions en cochant des cases pour un résultat sous forme de graphique en évitant les informations sensibles.

ASTEÉ : Révision des CCTP SYNCRA ;

Un calendrier a été établi pour le 1^{er} semestre 2022 :

- Mercredi 16 février
- Mardi 22 mars
- Mercredi 20 avril
- Mardi 31 mai

En principe lors de la prochaine réunion du 16 février, le CCTP Etanchéité devrait être terminé.

Evaluation du personnel accrédité : Mise en place d'un générateur de questionnaire ;

Les membres de la commission technique (Florent Breton, Thierry Bérézoutsy, Guillaume Varin, Eddy Graton, Renaud Andrieux, Gilles Giora). L'objectif est de synthétiser les questionnaires issus des adhérents :

- 6 questionnaires : Responsable technique (Veille réglementaire), ITV contrôle, ITV en service, Etanchéité, Compactage, Techniques peu utilisées ;
- En moyenne, une quarantaine de questions par questionnaire ;
- Pas de stockage des réponses ;
- Techniquement : questions aléatoires avec des tranches de 20/30/40 ;
- Hébergement dans la partie adhérent du site FNSA ;

Le questionnaire ITV est finalisé lors de la commission technique du 7 février 2022. Une version finale sera transmise aux administrateurs pour validation et/ou commentaires. Ensuite, il sera communiqué aux adhérents pour une utilisation à la demande.

La procédure de mise en œuvre sera soumise à la validation des administrateurs.

6. Questions diverses

OIEau et Contrôle technique :

Un formateur de l'OIE au cours d'une formation à laquelle étaient présents maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages, a ironisé sur le rôle des organismes de contrôle en général, et dénigré un organisme en particulier. Le dirigeant de l'organisme a demandé à l'OIEau de présenter des excuses, ce qui a été fait, et la démission du formateur mettant en copie de sa demande le SYNCRA.

Le désaccord viendrait de l'application de la norme d'essai des gaines utilisée par le CSTB, c'est-à-dire la version 2011 vs 2018, jetant le discrédit sur les organismes de contrôle.

Une rencontre est prévue jeudi 31 mars (14h) au siège de la FNSA.

Un tour de table des administrateurs utilisant des formations montre :

- Que l'ensemble des administrateurs ont utilisés les formations OIEau, mettant en avant :
 - La compétence des formateurs, mais sans traitement concernant l'accréditation ;
 - L'éloignement du centre de formation (La Souterraine) et donc le coût induit élevé ;
- Que certains administrateurs préfèrent les formations en interne ;
- Que certains autres utilisent les services de SQE ;

La rencontre sera l'occasion de proposer l'intégration d'un module de formation spécifique aux exigences du protocole d'accréditation, à l'utilisation des matériels selon les normes, aux autocontrôles, aux contrôles des ouvrages visitables, ...

Ces formateurs seraient issus d'entreprises membres du SYNCRA. Un lien pourra également être créé avec le COFRAC pour les faire intervenir et sensibiliser les participants sur le sujet.

L'ambition est de s'inscrire dans la stratégie de la FNSA en termes de formation. La mise en place d'un CQP dédié aux contrôleurs techniques est une réflexion à approfondir pour se doter d'un outil qui pourrait orienter vers cette activité.

Communication :

Dans une stratégie de communication globale pour faire émerger les problématiques du secteur d'activité, il est demandé de faire remonter des sujets d'articles qui seront proposés à la presse.

Par ailleurs, la question de la création d'évènements spécifiques au SYNCRA est posée et pourrait se traduire par :

- Des participations à des salons locaux, type URBEST, ENVIRO PRO (14, 15 et 16 juin 2022 à Angers), CYCL'EAU, ...
- Dans ce cadre ou séparément, l'organisation de journées techniques locales autour du contrôle, (10 / 15 personnes)